



# CONTACT-ALPHA

## Bulletin de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario

### Enquête sur la littératie et les compétences des adultes

L'objectif qui consiste à accroître le rendement en littératie des Canadiens est loin d'être atteint. C'est ce que révèlent les données du premier cycle d'une nouvelle enquête d'envergure qui a mesuré les compétences en littératie des personnes âgées de 16 à 65 ans au Canada et dans six autres pays en 2003.

Comme c'était le cas en 1994, lors de la dernière enquête d'envergure, un nombre appréciable d'adultes canadiens affichent un faible niveau de compétences en littératie, ce qui peut avoir une incidence sur leur participation à la vie économique et sociale.

En 2003, dans le cadre de l'*Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, les compétences de plus de 23 000 Canadiens ont été évaluées en fonction de quatre échelles : compréhension de textes suivis (comme ceux que l'on retrouve dans les livres et les journaux), compréhension de textes schématiques (comme les graphiques, les diagrammes et d'autres documents écrits de nature discontinue), numératie et résolution de problèmes. Les compétences ont été réparties en niveaux allant de un à cinq, par ordre croissant. Le présent rapport fait état des premiers résultats qui couvrent le Canada, les Bermudes, l'Italie, la Norvège, la Suisse, les États-Unis et l'État mexicain du Nuevo Leon.

On observe que le résultat moyen des Canadiens en littératie n'a pas considérablement changé au cours de la période de neuf ans qui sépare cette enquête de celle de 1994.

Au Canada, environ 58 % des adultes âgés de 16 à 65 ans se retrouvent dans les trois niveaux supérieurs de littératie pour ce qui est de l'échelle des textes suivis, ce qui signifie qu'ils sont en mesure de satisfaire à la plupart des exigences courantes en lecture.

Ces résultats concordent avec ceux de l'*Enquête internationale sur la littératie des adultes* réalisée en 1994. Les deux enquêtes s'appuient sur la même méthodologie générale. L'échelle des textes suivis a servi à évaluer la capacité des participants à comprendre et à utiliser l'information figurant dans divers types de documents écrits.

Parallèlement, environ 15 % des Canadiens, c'est-à-dire environ un Canadien sur sept, se retrouvent au niveau 1, soit le niveau de compétences le plus bas. Il s'agit là d'une légère baisse par rapport au taux de 17 % enregistré en 1994. Environ 27 % des Canadiens, soit un Canadien sur quatre, se retrouvent au niveau 2. C'est une légère hausse par rapport au taux de 25 % enregistré en 1994.

Abstraction faite de la signification statistique de la diminution du nombre de Canadiens au niveau 1, ces chiffres indiquent qu'un grand nombre d'adultes, soit bien plus de 3 millions de Canadiens âgés de 16 à 65 ans, éprouvent des problèmes à traiter les documents écrits.

Parmi les pays ayant participé à l'enquête de 2003, le Canada se classe à peu près au centre de la distribution. Sur l'échelle des textes suivis, deux pays seulement, soit la Norvège et les Bermudes, surclassent le Canada. Les adultes des États-Unis obtiennent des résultats légèrement inférieurs à ceux des Canadiens sur toutes les échelles. Les Norvégiens se classent en tête de liste sur les quatre échelles.

Au Canada, l'enquête indique également que les jeunes affichent généralement un rendement supérieur à celui des Canadiens plus âgés. Cependant, les jeunes de 16 à 25 ans semblent enregistrer une diminution des résultats en littératie entre 1994 et 2003. Cette tendance est particulièrement manifeste chez ceux dont les parents sont peu scolarisés.

*Le Quotidien*, le mercredi 11 mai 2005

## Sommaire

Enquête sur la littératie et les compétences des adultes . . . . .	1
Deux femmes de caractère . . . . .	2
SOS Devoirs . . . . .	2
Partenariat avec les bibliothèques . . . . .	3
L'édifice Guigues fête ses 100 ans . . . . .	5
Du nouveau au ministère de l'Éducation . . . . .	5
Nouvelles du MFCU . . . . .	6
Les parents font entendre leur voix . . . . .	7
Parents partenaires en éducation . . . . .	8
Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario . . . . .	10

Le bulletin **Contact-Alpha** est une publication de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario.

La Coalition remercie le ministère de la Formation et des Collèges et Universités - Direction de l'investissement dans les compétences.

Le Programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.

**Rédactrice en chef***Suzanne Benoit***Collaborateurs***Personnel de la Coalition**Membres et membres associés de la Coalition***Conception graphique***Nathalie Brunet-Deschamps***Révision linguistique***Suzanne Brisson, Traduction 2000***Impression***Ray-Tek Printing Inc.*

**Coalition francophone pour  
l'alphabétisation et la formation  
de base en Ontario**

235, chemin Montréal, pièce 201  
Ottawa (Ontario) K1L 6C7 Canada  
Téléphone : (613) 842-5369  
Sans frais : 1-877-464-0504  
Télécopieur : (613) 842-5371  
Courriel : [coalition@coalition.on.ca](mailto:coalition@coalition.on.ca)  
[www.coalition.on.ca](http://www.coalition.on.ca)

**MEMBRES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION 2004-2005  
DE LA COALITION****Exécutif**

**Nicole Krapac**  
*Présidente*

**Marc Bissonnette**  
*Vice-président*

**Normand Savoie**  
*Secrétaire-trésorier*

**Dominique McNeil**  
*Présidente du Comité des ressources humaines*

**Administrateurs**

Dominique Godbout  
Renaud St-Cyr  
Lucie Lambert

Louise Lalonde  
Lynne Lamontagne

# Deux femmes de caractère

## Deux femmes de caractère



Les noms de Diane et Béatrice Desloges sont des symboles de la lutte des Franco-ontariens pour faire reconnaître leur droit à l'enseignement en français dans la province. Elles incarnent par leurs gestes de défi les revendications scolaires des Franco-ontariens et rappellent un des épisodes les plus dramatiques de la résistance au Règlement 17, soit la prise d'assaut de l'école Guigues, à Ottawa.

En 1915, les soeurs Desloges sont embauchées pour enseigner à l'école Guigues. Elles s'opposent au Règlement 17, qui leur interdit d'enseigner en français plus d'une heure par jour. Une injonction leur est acheminée leur interdisant de retourner à leurs classes. Celles-ci maintiennent leur position, même quand les autorités provinciales refusent de verser leur salaire et menacent de retirer leur brevet d'enseignement. Se voyant interdites l'accès à l'école Guigues, elles ouvrent des classes clandestines. Tous leurs élèves les suivent.

En 1916, l'occupation de l'école Guigues constitue l'expression la plus spectaculaire parmi les stratégies de résistance. Des administrateurs provinciaux chargés d'expulser le personnel enseignant de l'école Guigues se présentent sur les lieux. Des groupes de femmes, la plupart des mères d'élèves, sous le leadership des soeurs Diane et Béatrice Desloges, montent la garde devant l'établissement scolaire. Elles sont armées de leurs épingles à chapeau. Elles avancent et bousculent les administrateurs accompagnés de la police. Rien à faire. Au bout d'une heure, tout est fini. Les femmes ont gagné la bataille.

Après leur mariage, au début des années 1920, les soeurs Desloges doivent quitter l'enseignement, car il est interdit à une femme mariée d'enseigner.

Sources : [www.ropfo.ca/rfo/desloges.html](http://www.ropfo.ca/rfo/desloges.html)  
[www.uottawa.ca/academic/crcfc/passeport](http://www.uottawa.ca/academic/crcfc/passeport)

## SOS Devoirs



Les écoliers franco-ontariens de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années qui utilisent SOS Devoirs pour compléter leurs travaux scolaires peuvent maintenant compter sur un service amélioré.

Le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques s'associe à SOS Devoirs pour offrir quelque 500 activités d'apprentissage interactives supplémentaires, par le biais du site Internet [www.sosdevoir.org](http://www.sosdevoir.org). Ces exercices permettront aux écoliers d'apprendre différentes notions complexes dans un environnement convivial, sous forme de laboratoires interactifs, notamment pour les cours de chimie, d'anglais, d'espagnol et de mathématiques.

C'est dans le cadre du projet SAMFO (Service d'apprentissage médiatisé franco-ontarien) que le centre de ressources pédagogiques pourra en offrir plus aux écoliers de la province.

Le service SOS Devoirs est dispensé conjointement par TFO et le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques en collaboration avec les différents conseils scolaires francophones de l'Ontario.

*Le Droit*, Ottawa-Gatineau, Édition week-end 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2005

# Partenariat avec les bibliothèques



Dans le cadre du projet « Établir un lien entre l'alphabétisation et les bibliothèques », géré par le Centre AlphaPlus en partenariat avec les centres d'alphabétisation locaux, trois bibliothèques ont profité de l'ajout d'une collection de livres en français : celles de Timmins, New Liskeard et Penetanguishene. Deux autres bibliothèques sont en voie de conclure une entente qui débutera à l'automne. Il s'agit de celles de Cornwall et de Sault Ste. Marie.

Ce projet vise à favoriser des partenariats entre les bibliothèques publiques et les organisations d'AFB de l'Ontario. Ce projet consiste en la création par les partenaires de collections d'alphabétisation du Centre AlphaPlus placées en dépôt dans les bibliothèques publiques locales pour les organisations d'AFB et l'ensemble de la communauté.

Une collection d'alphabétisation communautaire d'AlphaPlus se compose de 50 à 100 ressources imprimées et audiovisuelles. Les collections sont personnalisées pour répondre aux besoins en alphabétisation définis pour chaque communauté. Dans le cas de Timmins, par exemple, c'est la directrice de la Bibliothèque municipale de Timmins, Judith Heinzen; celle du Centre de formation pour adultes francophones, Sheila Ann Boulange; et la responsable du programme d'éducation des adultes au Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, Lucie Lambert, qui ont choisi les types de livres qui conviennent le mieux à leur communauté.

Les objectifs associés à cette initiative consistent à :

- ❶ sensibiliser davantage les bibliothèques et les communautés à l'existence de ressources en alphabétisation;
- ❷ sensibiliser davantage les bibliothèques et les communautés aux programmes et aux services d'AFB;
- ❸ soutenir les objectifs d'autonomie des apprenants et motiver ces derniers;
- ❹ aider et inciter les apprenants à participer aux activités des bibliothèques et des communautés;
- ❺ mieux faire comprendre les besoins des apprenants adultes au personnel des bibliothèques;
- ❻ permettre aux bibliothèques d'atteindre une population traditionnellement difficile à rejoindre au sein des communautés.

Le succès du projet est tel que le Centre AlphaPlus compte inclure ce service parmi ses services de base, ce qui veut dire qu'il sera à la recherche de nouveaux emplacements pour ses collections et que ce service jouira de la pérennité.

Si vous croyez que votre communauté pourrait profiter d'une collection de livres en français dans sa bibliothèque, il suffit de communiquer avec Guylaine Vinet au Centre AlphaPlus par téléphone, au 1-800-788-1120 ou par courriel à [gvinet@alphaplus.ca](mailto:gvinet@alphaplus.ca).



## ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le volume 7, numéro 1, février 2005, sous la rubrique « Histoire de réussite - Un continuum de services qui marche ». Dans le tableau, le nom du programme « Aménagement paysager et techniques horticoles » a comme partenaires le CAP, le CÉFEO, le Collège d'Alfred et le bureau d'apprentissage du MFCU. La Cité collégiale n'est pas un partenaire pour ce programme.

SÉDUCTION, AMBITION,  
AMOUR, DÉCEPTION...

JEUDI 17H30

# FRANCOEUR II ET III



RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

[WWW.RADIO-CANADA.CA/TELEVISION](http://WWW.RADIO-CANADA.CA/TELEVISION)

# L'édifice Guigues fête des 100 ans



Cette année l'édifice Guigues fête son centième anniversaire. Cet édifice a connu des événements des plus marquants dans l'histoire des francophones de l'Ontario. C'est durant la période 1912-1925 que l'édifice, alors l'école Guigues, s'est taillé une place dans l'histoire de la francophonie ontarienne. En effet, il a été le théâtre d'une des luttes contre le Règlement 17, mis en vigueur en 1912, qui stipulait que l'enseignement en Ontario devait désormais se faire en anglais seulement.

Ces interventions font partie de l'ensemble des démarches entreprises par les francophones pour contester ce Règlement. Nous en citons quelques-unes :

**1913** 7 000 personnes se sont réunies à l'Aréna d'Ottawa pour protester. On fait appel au principe de droits naturels et de justice.

**1915** Philippe Landry, alors sénateur et président de l'Association franco-ontarienne d'éducation de l'Ontario, présente un manifeste contenant les propos suivants :

« Nous n'abandonnons pas la lutte; au contraire, nous la pousserons jusqu'au bout et jusqu'à ses dernières conséquences, car nous voulons savoir, en fin de compte si l'Acte de la Confédération\* a été pour tous un pacte d'honneur ou pour nous un piège d'infamie. Nous appartenons à une race qui veut vivre et qui vivra quand même. »

**1915** La cour d'appel ontarienne rejette l'appel de l'Association franco-ontarienne d'éducation de l'Ontario.

**1916** 3 000 enfants se sont réunis devant l'hôtel de ville d'Ottawa afin de remettre une pétition de 4 000 noms.

**1916** Une lettre précise la position de Rome par rapport au Règlement 17.

**1916** Le Comité judiciaire du Conseil privé est le dernier rempart des Franco-ontariens dans l'affaire du Règlement 17. Le Conseil privé reconnaît la légitimité constitutionnelle du règlement, ce qui met un terme à tout autre recours.

Malgré tout, l'enseignement en français s'est poursuivi dans les écoles grâce à la détermination des familles et des enseignantes et enseignants.

Aujourd'hui, l'édifice sert de centre de jour.

\* L'Acte de la Confédération, signé en 1867, reconnaît que le Canada a deux peuples fondateurs.

Information sur les activités : [www.centreguigues.org](http://www.centreguigues.org)



## Du nouveau au ministère de l'Éducation

Le taux de décrochage est de 30 % en Ontario selon le dernier rapport produit par le gouvernement de l'Ontario *Produire des résultats pour l'Ontario* (voir [www.resultatsontario.gouv.on.ca](http://www.resultatsontario.gouv.on.ca)). C'est une situation particulièrement alarmante quand on considère que l'Ontario souhaite bâtir une province qui « permettra à ses citoyens d'atteindre leur plein potentiel et attirera les meilleurs talents du monde. »

Pour pallier cette situation, l'Ontario a trouvé des moyens. Il y a eu d'abord l'annonce, dans le budget 2004, de l'initiative visant à inciter les jeunes à poursuivre leur apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans. Ensuite, il y a eu l'injection de millions de dollars dans les conseils scolaires pour permettre l'achat de ressources et la création de services d'aide aux élèves en difficulté. Maintenant, le gouvernement, en collaboration avec l'Ontario Public School Boards' Association et la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario, a approuvé une nouvelle politique provinciale dont l'élément principal est l'embauche de 1 300 nouveaux enseignants avant 2007-2008.

Les enseignants auront la responsabilité de :

- ✓ repérer les élèves en difficulté, travailler avec eux et suivre de près leurs progrès;
- ✓ sensibiliser les écoles aux besoins des élèves;
- ✓ aider les élèves à récupérer les crédits qui leur manquent pour obtenir leur diplôme;
- ✓ favoriser l'élaboration de meilleurs programmes et services.

Les écoles qui ont déjà créé un tel poste et dont le taux d'obtention du diplôme est inférieur à la moyenne provinciale de 70 % recevront un financement qui leur permettra de créer un autre poste à temps partiel à ces fins.

D'autres cours pourront être ajoutés :

- ✓ cours appliqués;
- ✓ cours obligatoires élaborés à l'échelon local et donnant droit à des crédits;
- ✓ cours pré-emploi ou pré-collégiaux;
- ✓ cours d'anglais ou de français langue seconde;
- ✓ cours liés à l'éducation coopérative;
- ✓ autres programmes, particulièrement pour les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années.

Les conseils scolaires seront tenus de présenter un rapport public sur l'utilisation de ces nouvelles ressources et la réalisation des objectifs par rapport aux résultats obtenus par les élèves.

Source : [www.edu.gov.on.ca](http://www.edu.gov.on.ca)



## Aide aux décrocheurs

Le programme d'AFB s'est vu alloué un montant supplémentaire de 2 millions de dollars qui seront consacrés au rattrapage scolaire des jeunes décrocheurs dans le cadre de l'initiative du gouvernement de l'Ontario d'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans. Les personnes dont le départ de l'école est prématuré sont les jeunes ou les adultes qui n'ont pas accumulé les crédits suffisants pour obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Jusqu'à maintenant, les critères d'admissibilité au programme d'AFB permettaient aux organisations d'offrir des services aux personnes âgées de moins de 19 ans uniquement par exception. Les données d'AFB de 2003-2004 révèlent que 3,1 % des apprenants étaient âgés de 16 à 18 ans et les plans de services communautaires indiquent que certaines collectivités ont des programmes spécialisés qui s'adressent aux jeunes. Grâce au financement supplémentaire consacré au rattrapage scolaire, on s'attend à ce qu'il y ait une augmentation du nombre d'apprenants de 16 à 18 ans qui s'inscrivent aux programmes d'AFB.

Lorsqu'une personne âgée de moins de 19 ans se présente dans une organisation d'AFB, on s'attend à ce que, conformément aux bonnes pratiques d'AFB, elle soit dirigée vers les services qui conviennent le mieux à ses besoins et à ses objectifs. Les apprenants potentiels âgés de 16 à 18 ans pourraient peut-être s'inscrire aux programmes offerts par les conseils scolaires. Le programme d'AFB n'est pas une solution de rechange à ce que les conseils scolaires ont à offrir.

Lettre de Anne Rachlis publiée le 5 avril 2005

## Guichet unique

Le MFCU travaille actuellement à la mise sur pied d'un système de formation et d'emploi à guichet unique. Cette initiative donne suite à l'engagement pris dans le budget de mai 2004 de transformer de façon fondamentale les pratiques concernant la formation et l'emploi. La vision du MFCU consiste à réformer le système de formation afin d'accroître la main-d'oeuvre qualifiée en Ontario et de contribuer à la croissance économique. Le système de guichet unique atteindra ces objectifs en offrant un accès transparent à des services pertinents et à des parcours d'apprentissage souples.

### *Priorités*

-  Service à la clientèle amélioré, où aucun accès n'est sans issu; information améliorée et intégrée; voies d'accès où il est facile de naviguer vers ou entre les services de formation et ceux d'emploi, et coordination des moyens pour la sensibilisation des employeurs.
-  Capacité accrue de cibler le jumelage et le placement de sorte que les employeurs soient reliés aux apprentis et aux personnes formées à l'étranger.
-  Accès amélioré à la formation spécialisée qui soutient l'emploi à haute valeur ajoutée.
-  Meilleure capacité de collaborer avec les employeurs afin de coordonner les renseignements concernant la formation et l'emploi.
-  Système de gestion du rendement fondé sur les principes de l'amélioration continue qui permet de relier le financement aux résultats et de produire de meilleurs résultats pour tous les clients.
-  Intensification des liens entre les besoins et les services du marché du travail au moyen d'une réactivité accrue à la planification régionale et locale des services.

Présentation PowerPoint, le 1<sup>er</sup> février 2005

Lors de la réunion annuelle des organisations cadres et le personnel du MFCU, le 1<sup>er</sup> février 2005, M. William Forward, sous-ministre adjoint, a décrit le contexte, la vision et les objectifs d'un guichet unique. Il a ouvert la discussion sur les enjeux et les possibilités d'une telle initiative. Les organisations ont été invitées à soumettre un mémoire pour exprimer clairement leurs points de vue sur l'impact qu'un tel système pourrait avoir sur leur secteur. Une deuxième consultation regroupant des représentants des organisations d'AFB, de Connexion Emploi, du pré-apprentissage et de l'apprentissage aura lieu le 26 mai et le 1<sup>er</sup> juin 2005.

# LES PARENTS FONT ENTENDRE LEUR VOIX



Le 6 novembre 2004, Gerard Kennedy, ministre de l'Éducation, a nommé une équipe diversifiée de 20 leaders chevronnés de groupes de parents provenant de toutes les régions de la province et leur a demandé de formuler des recommandations sur les mesures à prendre pour renforcer le rôle des parents à tous les niveaux du système d'éducation public de l'Ontario.

Ce groupe a rédigé un document de travail pour lancer le débat et a tenu des consultations afin de donner aux parents l'occasion de faire part de leurs idées et de se renseigner sur divers moyens de s'organiser. Onze réunions publiques ont eu lieu dans huit localités de la province. Des parents et des organisations ont présenté plus de 1 150 mémoires.

Les résultats de ces consultations sont résumés dans un rapport présenté au ministre, qui contient les recommandations suivantes :

- ☑ Le ministre de l'Éducation devrait promouvoir le rôle important des parents dans l'éducation de leurs enfants;
- ☑ Une politique provinciale sur la participation des parents devrait être élaborée pour donner une orientation précise au ministère de l'Éducation, aux conseils scolaires et aux écoles sur les mesures à prendre pour favoriser la participation des parents.
- ☑ Un bureau de la participation des parents devrait être constitué au sein du Ministère en appui à la politique provinciale sur la participation des parents.
- ☑ Les bureaux de district du ministère de l'Éducation devraient favoriser la participation des parents et l'efficacité des conseils d'école à l'échelle des écoles et des conseils.
- ☑ Les conseils scolaires devraient accepter la responsabilité de la participation des parents en :
  - ♦ établissant un comité consultatif sur la participation des parents présidé par une mère ou un père de famille, qui conseillerait la directrice ou le directeur de l'éducation sur la façon d'accroître la participation des parents;
  - ♦ veillant à donner à la directrice ou au directeur de l'éducation et aux directrices et directeurs d'école le soutien nécessaire pour favoriser la participation des parents au niveau des écoles;
  - ♦ facilitant la communication entre les conseils scolaires et les conseils d'école.
- ☑ Les conseils d'école devraient chercher à susciter l'intérêt des parents et à accroître leur participation à la communauté scolaire.
- ☑ Le ministre de l'Éducation devrait constituer un comité consultatif de parents, composé de trois représentantes ou représentants de parents de chacune des six régions de la province, qui seraient sélectionnés par les parents au terme d'un processus transparent et qui seraient responsables devant eux.

Communiqué de presse, Ottawa, le 4 février 2005

Le rapport intégral est accessible en ligne à [www.ontarioparentcouncil.org](http://www.ontarioparentcouncil.org)

Le Conseil d'administration de Parents partenaires en éducation (PPE) s'est penché sur cette initiative et a pris position : « La voix des parents francophones de l'Ontario en éducation depuis 54 ans, c'est PPE. PPE a déjà mis en place une structure bien établie, qui permet à l'ensemble des parents ayant droit, par le biais de leurs conseils d'école, d'être leurs représentants au sein de PPE. Nous sommes d'avis que le ministre devrait inclure PPE dans la structure qu'il veut mettre en place comme étant la voix des parents francophones. »





## PARENTS PARTENAIRES EN ÉDUCATION

Parents partenaires en éducation est le seul organisme provincial qui représente les parents des enfants inscrits dans les écoles élémentaires et secondaires, catholiques et publiques, de langue française de l'Ontario.

Parents partenaires en éducation représente non seulement ses membres, mais l'ensemble des parents ayant des enfants inscrits dans les écoles de langue française en Ontario. Un grand nombre de ses projets et de ses outils sont offerts gratuitement sur Internet ou sont diffusés librement dans toutes les écoles francophones de la province.

Avant tout, Parents partenaires en éducation est la voix des parents francophones de l'Ontario. Grâce à son assemblée générale où les membres peuvent faire entendre leurs préoccupations et leurs attentes à l'égard du système d'éducation et de l'organisme, à son Conseil d'administration ayant des représentants des quatre coins de la province et au fait qu'il soit reconnu au niveau provincial comme un organisme représentant l'implication parentale dans le système éducationnel, notre organisme est appelé à commenter et à évaluer de nombreux dossiers à l'échelle provinciale.

Le Conseil d'administration, son président ou sa présidente, ainsi que le personnel de l'organisme sont appelés à représenter les points de vue des parents francophones et de ses membres auprès de divers comités ministériels, au moment de consultations provinciales et auprès d'organismes oeuvrant dans le domaine de l'éducation en Ontario, afin de faire prévaloir les besoins de la francophonie ontarienne.

De concert avec le Conseil d'administration, le personnel de l'organisme veille aussi à outiller les parents en mettant en place des projets et en créant des produits répondant aux besoins de nos membres. Le personnel de l'organisme veille également à diffuser l'information nécessaire aux parents et à répondre aux questions de ceux-ci afin de les éclairer dans leurs décisions en ce qui a trait à l'éducation de leurs enfants.

### VISION

La voix et la ressource officielle de l'Ontario pour les parents ayant droit à l'éducation de langue française.

### MISSION

Par la voie du partenariat, Parents partenaires en éducation (PPE) s'engage à former, informer et conscientiser les parents à s'affirmer dans leur rôle de premiers éducateurs.

### MANDAT

Travailler en étroite collaboration avec nos partenaires en éducation, outiller les parents dans leur rôle de partenaires en éducation et agir comme porte-parole provincial des parents.

Texte tiré du site Internet de PPE

### INFORMATION

Madame Manon Lemonde, Présidente  
Madame Brigitte Duguay-Langlais, Directrice générale  
Courriel : [info@reseauppe.ca](mailto:info@reseauppe.ca)  
Internet : [www.reseauppe.ca](http://www.reseauppe.ca)



Réservez une

# ALPHA-TROUSSE



dès aujourd'hui!

**Service gratuit!**

- ✓ Fait connaître, entre autres, le nouveau matériel produit en alphabétisation et en formation de base des adultes au Canada français;
- ✓ Circule deux fois par année, soit en septembre et en janvier, et comprend des nouveautés à chaque rotation.

**Offre spéciale!**

Recevez gratuitement **1** paquet du jeu «Mets tes cartes sur la table»

- niveau débutant (mauve)
- niveau intermédiaire (rose)
- niveau avancé (vert)



lorsque vous réservez l'Alpha-Trousse avant ou au plus tard **le 27 mai 2005**.

**Premiers arrivés! Premiers servis!**

Consultez les nouvelles productions dans le confort de votre milieu pour une période de 3 semaines!

Commandes et Services  
1-877-453-9344, poste 225  
ou 524-8550, poste 225  
Personne responsable  
Carole Ranger  
cranger@centrefora.on.ca



**Centre FORA**  
Service *ÉDUC*

432, avenue Westmount, unité H  
Sudbury (Ontario) P3A 5Z8  
[www.centrefora.on.ca](http://www.centrefora.on.ca)

Retournez le formulaire ci-joint par la poste  
ou par télécopieur au **1-705-524-8535**.



# Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario

**J'ai lu pour vous...**

Texte tiré du document *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française - 2004*

## DÉFINITION

L'**aménagement linguistique** se définit comme étant la mise en oeuvre, par les institutions éducatives, d'interventions planifiées et systémiques visant à assurer la protection, la valorisation et la transmission de la langue et de la culture françaises en milieu minoritaire.

## L'ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Tous les conseils scolaires de langue française, en collaboration avec les parents et les organisations de la communauté dans son ensemble, actualisent la politique provinciale d'aménagement linguistique et élaborent une politique d'aménagement linguistique qui favorise l'actualisation du mandat de l'école de langue française et qui souscrit aux visées stratégiques suivantes :

- Faciliter, dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie, la réussite scolaire de chaque élève par la mise en place de programmes et de services pertinents et de qualité qui reflètent la spécificité de la communauté francophone et qui tiennent compte des effets du contexte anglo-dominant sur l'apprentissage des matières et des disciplines scolaires.
- Favoriser la construction de l'identité et l'expression de la fierté d'être francophone par la mise en place de conditions favorables à la création d'un espace francophone qui tient compte du dynamisme et du pluralisme de la communauté de langue française de l'Ontario.
- Développer, par l'entremise de communautés apprenantes, les capacités du personnel scolaire, des parents et des élèves à soutenir le développement linguistique et culturel de la communauté dans une vision qui favorise l'apprentissage tout au long de la vie.
- Accroître la capacité des institutions éducatives à développer les programmes, les ressources et les services nécessaires par la création de partenariats significatifs entre l'école, la famille et le milieu communautaire.
- Accroître la vitalité des institutions éducatives ontariennes par un leadership éducationnel qui met l'accent sur les capacités à inciter des changements stratégiques contribuant à la pérennité de ces institutions et au développement durable de la communauté francophone.

## MANDAT DE L'ÉCOLE DE LANGUE FRANÇAISE

L'école est un **milieu d'apprentissage** qui vise le succès personnel et la réussite scolaire des élèves par :

- le développement de la compétence à communiquer en français à l'oral et à l'écrit;
- l'enseignement en français des savoirs dans toutes les matières et toutes les disciplines, sauf Anglais et Anglais pour débutants, de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année au palier élémentaire et English et Anglais pour débutants au palier secondaire;
- l'adoption d'une perspective qui situe l'apprentissage tout au long de la vie au coeur de l'activité scolaire;
- la mise en oeuvre du curriculum dans une perspective d'amélioration du rendement des élèves;
- le développement des compétences qui aideront les élèves à faire des choix judicieux tout au long de leur vie.

L'école est un **milieu de construction identitaire** qui favorise :

- le développement de l'identité culturelle;
- le développement du sentiment d'appartenance à une culture dynamique;
- l'épanouissement de tous les élèves, sur les plans intellectuel, affectif, linguistique, physique, culturel, moral et spirituel dans le respect de leurs droits tels qu'énoncés dans le code de la Commission ontarienne des droits de la personne;
- l'engagement envers une communauté francophone diversifiée qui interpelle et permet l'enracinement.

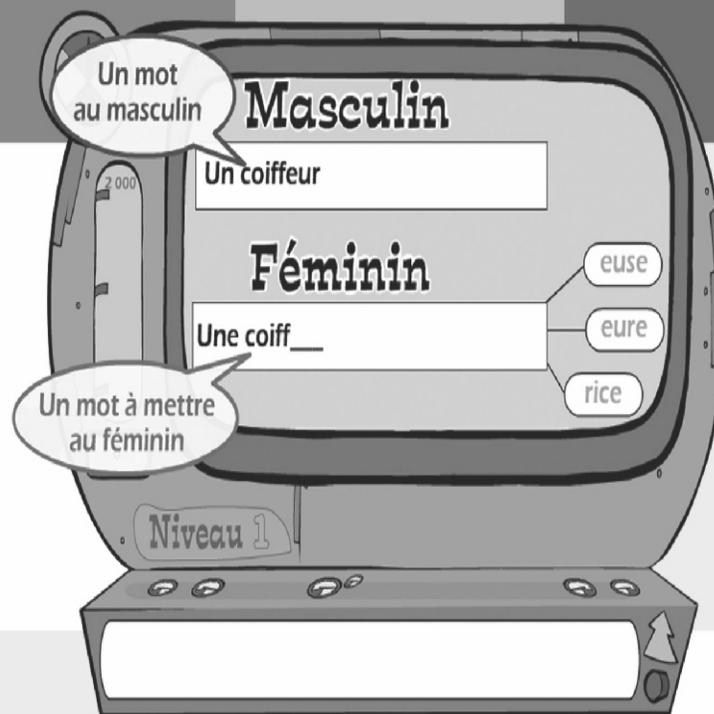
( suite à la page 12 )



[www.tfo.org/grammoleau](http://www.tfo.org/grammoleau)

La grammaire française sur le bout des doigts

# GRAMM-O-LEAU



Réviser les règles de base de la grammaire française  
n'a jamais été aussi simple !

TVOntario



## Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario

L'école est un **milieu où s'exerce un leadership participatif** qui outille le personnel en ce qui concerne :

- les approches pédagogiques aptes à assurer un enseignement de qualité propre au milieu minoritaire;
- les modalités de la transmission de la langue et de la culture française;
- les conditions favorables à la mise en place d'une communauté apprenante au sein de l'école.

L'école est un **milieu qui promeut l'engagement individuel et collectif** par des alliances avec les parents et des partenariats avec les familles et les différents groupes de la communauté dans son ensemble afin :

- d'exercer une influence positive et déterminante sur le rendement des élèves en s'appropriant les objectifs d'amélioration du rendement tels que planifiés;
- de trouver des solutions réalistes aux défis posés par l'apprentissage de la langue et l'appropriation de la culture;
- de porter une attention particulière aux interventions auprès des enfants d'âge préscolaire pour faciliter leur intégration à l'école et une scolarisation réussie en français;
- de concevoir et d'offrir des projets scolaires-communautaires fondés sur les besoins de la communauté et intégrant les savoirs disciplinaires et le développement identitaire;
- d'offrir les programmes d'orientation et de formation en cheminement de carrière ainsi que les composantes d'expérience de travail, les programmes d'éducation coopérative et les programmes de transition de l'école au monde du travail;
- de participer au développement durable de la communauté francophone, c'est-à-dire de répondre aux besoins actuels sans compromettre les possibilités, pour les générations futures, de satisfaire à leurs propres besoins.



Coalition francophone  
pour l'alphabétisation  
et la formation de base  
en Ontario

### Vision

La Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario inspire et soutient l'action des communautés francophones pour créer des conditions permettant à l'ensemble de la population d'être pleinement alphabétisée.

### Mission

La mission de la Coalition est de favoriser le développement de l'alphabétisation et de la formation de base en appuyant les pourvoyeurs de services francophones de l'Ontario et en faisant la promotion de l'importance de l'alphabétisme.

### Valeurs

**Solidarité** : La Coalition croit que la solidarité s'exprime par le développement d'un sentiment de responsabilité personnelle et collective et par une coopération active en vue d'un développement viable et démocratique du milieu de l'alphabétisation et de la formation de base.

**Transparence** : La Coalition fait preuve de transparence dans l'ensemble de sa gestion et de son processus de décision.

**Éthique** : Le comportement éthique est la base de la gouvernance de la Coalition dans ses relations avec le public en général, ses partenaires, ses membres, ses instances exécutives et ses instances législatives.

**Respect** : Le respect des personnes se manifeste par la reconnaissance de leur unicité, l'appréciation de leur contribution et le respect de leur rôle. Le respect de l'organisation de la part des personnes se manifeste par leur adhésion à sa mission, le professionnalisme de leur contribution et le respect de leur engagement auprès des organismes partenaires et des adultes francophones de l'Ontario.

### Mandat

Le mandat de la Coalition est d'assurer les sept services suivants :

1. Améliorer les communications entre le milieu de l'alphabétisation et de la formation de base et le Ministère;
2. Donner au gouvernement des conseils fondés sur la connaissance des faits;
3. Appuyer les initiatives du gouvernement;
4. Coordonner et encadrer les projets de développement des services d'alphabétisation et de formation de base;
5. Éduquer les principaux intervenants et le public en général sur les besoins en alphabétisation et en formation de base des adultes en Ontario;
6. Exécuter et coordonner des études et des analyses concernant des problèmes clés de l'alphabétisation et de la formation de base, diffuser les résultats de ces travaux et promouvoir les meilleures pratiques;
7. Réseauter, à l'échelle régionale, des organismes qui se spécialisent dans les services d'alphabétisation et de formation de base des francophones.